

# St-ANDRÉ

Collège - Lycée

La Vie à St-André

Spécial  
Rentrée



Bulletin de liaison du Collège Saint-André  
Trimestriel n° 52  
Supplément à « Marianistes »

# 2000





# S o m m a i r e

**Le**

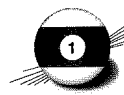
Collège Saint-André continue l'oeuvre du Collège libre de Colmar fondé en 1852, sous le régime de la loi FALLOUX, par Mgr André RAESS, évêque de Strasbourg, et le Chanoine MARTIN, premier directeur de l'établissement.

Son histoire est marquée par les conflits dont l'Alsace s'est trouvée être l'enjeu et le théâtre depuis cette date. Rappelons le transfert à la Chapelle-Sous-Rougemont (Territoire de Belfort) au lendemain de 1870 et l'éphémère changement d'affectation entre 1940 et 1945.

Fondé rue de l'Ange, le Collège ne tarda pas à s'implanter rue Rapp dans l'ancien couvent des Capucins. Des agrandissements successifs, notamment ceux de 1936, 1960, 1975, 1986, 1989, 1991 et 1994 ont considérablement étendu la capacité d'accueil d'un établissement situé au coeur de la cité. C'est en 1919 que le Collège fut placé sous le patronage de l'Apôtre Saint-André, en mémoire de l'évêque fondateur Mgr RAESS. A la même date, Mgr Charles RUCH, alors nouvel évêque de Strasbourg, en confie la direction aux Marianistes, qui avaient jadis assuré l'enseignement dans les écoles de garçons de la ville de Colmar (1824-1873) comme dans de nombreuses écoles communales des deux départements alsaciens.

En 1959, la loi Debré ouvre l'ère du contrat d'association avec l'Etat. En 1966, aux termes d'une convention passée entre les établissements d'enseignement chrétien de Colmar sous l'autorité de la Direction Diocésaine, Saint-André, qui demeure Collège (classes de 6<sup>e</sup> à 3<sup>e</sup>), reporte sur l'Institution Saint-Jean ses classes du premier degré, tandis que son second cycle, qui prend de ce fait une importance accrue, devient l'unique Lycée Privé Catholique de Colmar.

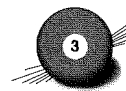
En constante progression, il ouvre en 1975 une section "Sciences Médico-Sociales" (Bac SMS), en 1986 une section "Gestion Informatique" (Bac STT), en 1990 une section de Techniciens Supérieurs "Comptabilité Gestion", en 1993 une autre section de Techniciens Supérieurs "Assistant Secrétaire Trilingue". Selon la nomenclature actuelle, Saint-André est donc constitué d'un Collège et d'un L.E.G.T. (Lycée d'Enseignement Général et Technologique), l'un et l'autre mixtes, placés sous contrat d'association et fréquentés par près de 1500 élèves.



**Le Mot du Directeur**



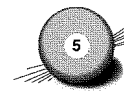
**Les Cycles de Formation**



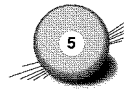
**L'Administration**



**Les Responsables de l'Etablissement**



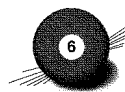
**Les Nouveaux Enseignants**



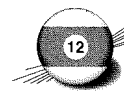
**Liste des Professeurs Principaux**



**Le Nouveau Projet Educatif**



**Vie Scolaire**



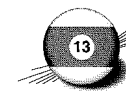
**Une Communauté Religieuse**



**La Classe Sésame**



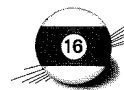
**Echanges et Jumelages**



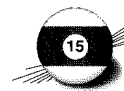
**Proposition de Vie Chrétienne**



**S'investir dans l'Etablissement**



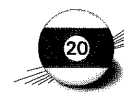
**Activités Sportives**



**Activités Culturelles et Pédagogiques**



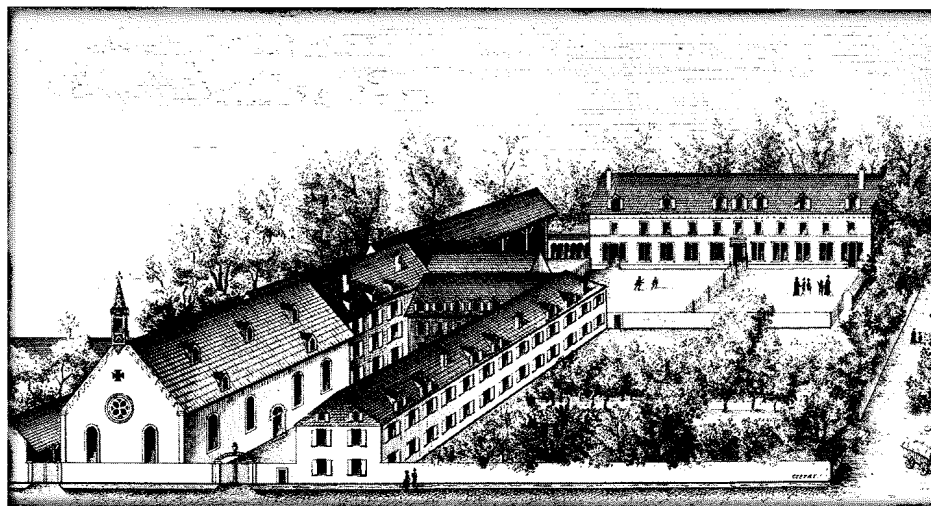
**Images d'une Béatification**



**Les Journées Mondiales de la Jeunesse**



**L'Echéancier du 1<sup>er</sup> trimestre**





## Les leçons d'une Béatification

**L**a Béatification du Père Chaminade, fondateur des Marianistes, n'a pas eu dans la presse nationale et régionale la place qu'elle aurait méritée. Les médias, toujours en quête de sensationnel ont consacré leurs articles - parfois peu orthodoxes - à Pie IX et Jean XXIII.

Ils ont eu tort de ne pas s'intéresser davantage à la personnalité à la fois très riche et très attachante du Père Chaminade qui, dans sa vie et dans son œuvre, nous donne une triple leçon : une leçon d'amour, de réalisme et d'audace.

Le Père Chaminade avait compris très jeune qu'on ne peut faire œuvre d'éducation sans amour. "En règle générale - écrivait-il - on ne saurait réussir auprès d'un élève dont on n'aura pas gagné jusqu'à un certain point l'estime et l'amitié !"

Le souci du Père Chaminade était d'aller vers les plus faibles, les plus démunis, vers ceux qui se trouvent en difficulté ou se sentent défavorisés ; ce souci doit être permanent dans tous nos établissements et occuper une place importante dans nos projets éduca-

tifs. C'est en partie pour cette raison que la Vierge Marie, Mère de tous les Chrétiens, des plus pauvres et des plus délaissés de notre société, occupe une place de choix dans la spiritualité du Père Chaminade.

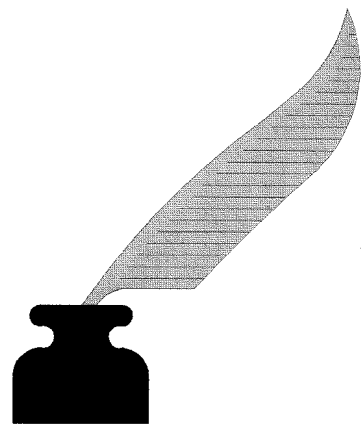
Même s'il a été dans bien des domaines un visionnaire, le Père Chaminade n'était pas un utopiste. Avant de commencer son œuvre d'évangélisation il a "dressé un état des lieux" en portant un regard lucide sur la France déchristianisée de son époque. Quand il a fondé la Congrégation des Marianistes il les a voulu prêtres ou frères, enseignants ou ouvriers, tous égaux. "Ils n'ont pas de costume distinctif. Entre eux, les religieux s'appellent simplement « Monsieur »" pouvons-nous lire sous la plume de Michel Emmanuel dans la France Catholique. Quand on consulte les ouvrages de pédagogie marianiste du Père Hoffer, ancien Supérieur Général, de Monsieur Kessler, on est frappé par le souci de l'éducation au discernement - ce que nous appelons communément le bon sens. Les nombreux marianistes que j'ai eu l'occasion de côtoyer dans ma carrière étaient tous des hommes

de bon sens. Tout éducateur digne de ce nom doit d'abord être un homme de bon sens.

La dernière leçon que nous donne le Père Chaminade, et non la moindre, est celle d'une audace mesurée qui lui a toujours permis de rester en phase avec son époque. "A temps nouveaux, méthodes nouvelles" disait-il. Le Père Hoffer, pour qui la spiritualité du Père Chaminade n'avait pas de secret parle "d'une sage ouverture aux adaptations exigées par les temps et les milieux". "Une école doit sans relâche réajuster ses méthodes en tenant compte de la complexité et de l'instabilité du réel" peut-on lire plus loin.

Cette leçon est parfaitement adaptée à notre époque où la société évolue vite et traverse une véritable crise morale, où les réformes pédagogiques se succèdent à un rythme effréné. Si nous voulons être des éducateurs efficaces nous devons savoir adapter sans renier nos valeurs fondamentales. Ainsi nous serons prêts à affronter le 3<sup>ème</sup> millénaire avec une "audace mesurée".

J. Blum



### Note importante

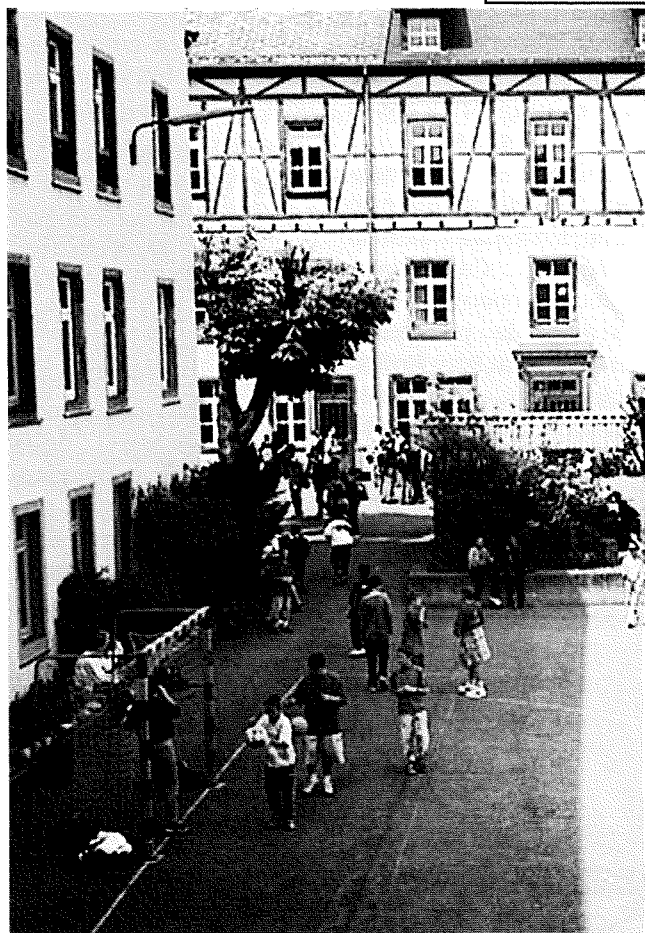
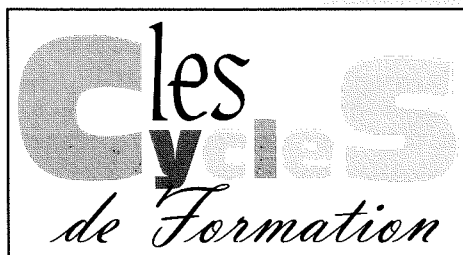
#### INSCRIPTION DES FUTURS ELEVES DE 6<sup>ème</sup>

Les parents ayant déjà un enfant scolarisé à St-André et qui souhaitent inscrire un nouvel élève en 6<sup>e</sup> à la rentrée 2001/2002 sont priés de prendre contact avec le Secrétariat avant le 31 janvier 2001.

Après cette date, les places ne pourront plus être garanties.

## Premier Cycle : collège

- Classes de 6<sup>ème</sup> à 3<sup>ème</sup> mixtes
  - Préparation au Brevet (fin 3<sup>ème</sup>)
  - Externat et Demi-Pension
  - Pour les élèves rencontrant certaines difficultés :
    - 6<sup>ème</sup> de Consolidation
    - 4<sup>ème</sup> de Soutien
  - **Langues** : Allemand et Anglais
- A partir de la 5<sup>ème</sup> : Latin
- A partir de la 4<sup>ème</sup> : Espagnol ,  
Section Européenne (Anglais ou Allemand)
- A partir de la 3<sup>ème</sup> : Grec
- Sections Trilingues
  - Langue et Culture Régionales
  - Etudes surveillées (toutes classes)
  - Etudes dirigées (6<sup>ème</sup>)



## Second Cycle : lycée

- Classes de 2<sup>nd</sup> à Terminale mixtes
- Externat et Demi-Pension
- Internat Filles au FOYER STE-ANNE  
(4, rue Wickram - 68000 COLMAR Tél.03 89.41.29.52)  
(Pour l'inscription, s'adresser directement au Foyer)

### **Lycée d'Enseignement Général**

- Baccalauréats L, ES, S
- Classe de Pré-seconde
- Langues : Allemand, Anglais, Espagnol
- Section Trilingue
- Section Européenne (Anglais)

### **Options :**

- Langues anciennes : Latin, Grec
- SES, Arts-Plastiques, Musique, Langue et Culture Régionales, TSA, EPS, IESP

### **Lycée d'Enseignement Technique**

- Baccalauréat SMS (Sciences Médico-Sociales)
- Baccalauréat STT (Gestion-Informatique)
- Langues : Allemand, Anglais

### **Brevet de Technicien Supérieur (BTS)**

- B.T.S. Comptabilité Gestion
- B.T.S. Assistant Secrétaire Trilingue

## Ouverture des services et heures de réception

Tous les jours ouvrables.

Les services sont fermés le samedi après-midi.

## Direction

Le Directeur reçoit sur rendez-vous. S'adresser au Secrétariat

- Secrétariat et Economat  
8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
- Responsables de Cycle et Professeurs  
Prendre rendez-vous par le biais du carnet de correspondance
- Conseiller Principal d'Éducation et Conseillère d'Éducation  
Reçoivent de préférence sur rendez-vous.
- B.D.I.  
Ouvert tous les mardis et vendredis de 13 h à 18 h.

*Il est recommandé de prendre rendez-vous au secrétariat.*

## Inscription et réinscription

Les prises de contact et pré-inscriptions se font dès le mois d'octobre. L'inscription ne peut être considérée comme ferme qu'à partir du moment où la famille est en mesure de présenter la notification officielle de la décision d'orientation prise en fin d'année scolaire par l'établissement d'origine. Un dossier d'inscription est constitué. L'inscription n'est acquise qu'après remise au secrétariat du dossier complet et versement d'arrhes à l'économat.

**Le premier trimestre est toutefois considéré comme une période probatoire. Si le travail, la conduite ou les résultats ne donnaient pas satisfaction, l'établissement pourrait conseiller un changement de classe ou de section, ou éventuellement rendre l'enfant à sa famille.**

Les parents d'élèves déjà scolarisés à Saint-André prennent soin de retourner au secrétariat dans les délais fixés la fiche de réinscription. La Direction se réserve le droit de disposer des places qui n'auraient pas été retenues à temps.

## Conditions financières

Il n'est adressé aux familles qu'une seule facture par an, vers la fin septembre. Les parents prennent connaissance des tarifs en juin-juillet et versent des arrhes. Avec la circulaire de rentrée, une nouvelle information leur est fournie sur la manière de régler les frais ; des relevés trimestriels rappellent aux parents la situation de leur compte. Des réductions sur les tarifs de demi-pension sont consenties pour une absence continue au moins égale à 15 jours.

La facture comporte, outre les prix de demi-pension s'il y a lieu, la contribution des familles, ainsi qu'un forfait annuel englobant tous les autres frais, tels que : cotisation APEL, cotisation diocésaine, visite médicale, assurance individuelle, frais de photocopie et de PTT, participation au CDI, abonnements divers...

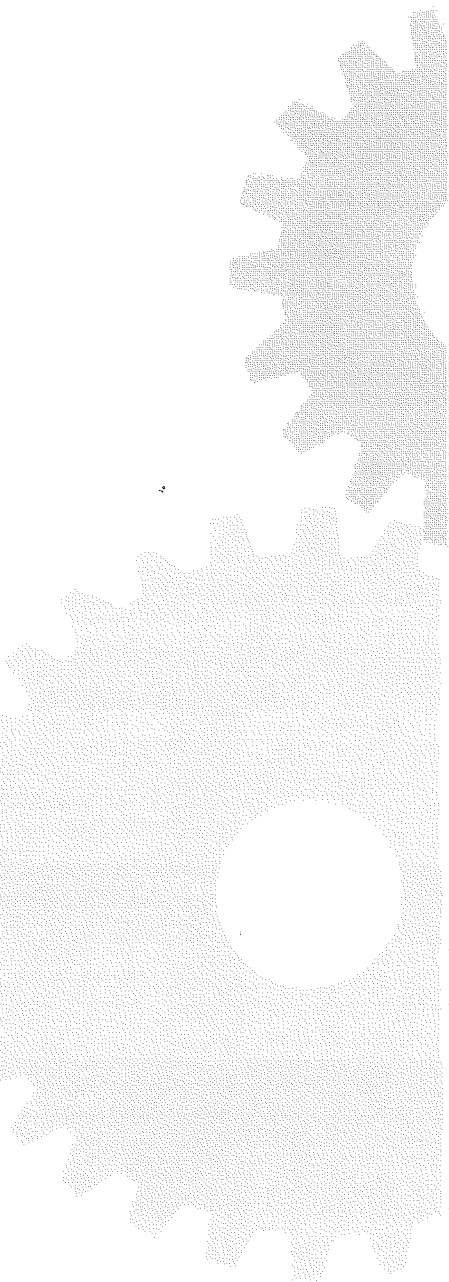
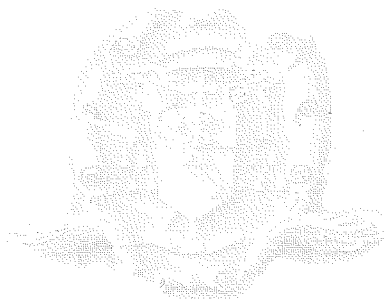
**L'établissement est habilité à accueillir des boursiers nationaux. Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat.**

## Contribution des familles

Quatre options existent pour les frais de scolarité.

Un échelonnement des tarifs se veut une mesure d'équité et de solidarité entre les familles en offrant aux parents à revenus plus modestes la possibilité de placer leurs enfants dans un établissement d'enseignement libre et chrétien. L'adoption de cette formule répond à la mission de l'Enseignement Catholique de construire une société plus humaine et plus juste.

Le choix de l'option est laissé à la bonne volonté des parents qui sont invités, lors de l'inscription ou de la réinscription, à le préciser.





les **responsables**  
de l'Établissement

**M. BLUM**  
CHEF D'ÉTABLISSEMENT

**Le SECTEUR PÉDAGOGIQUE et ÉDUCATIF**

**LYCÉE**

**M. NISSE - SOUS-DIRECTEUR**  
Responsable des 1<sup>ères</sup> et Terminales

**M. GRUNENWALD**  
Responsable des classes de Secondes

**M<sup>me</sup> DENNI**  
Responsable section SMS

**M. KUSNIR**  
Responsable section STT et BTS

**M. MULLER**  
Conseiller Principal d'Éducation Lycée

**M. FORLEMEYER**  
Cadre Educatif

**COLLÈGE**

**M<sup>me</sup> HANS**  
Responsable des classes de 6<sup>e</sup>

**M<sup>me</sup> BURET**  
Responsable des Classes de 5<sup>e</sup> - 4<sup>e</sup>

**M<sup>lle</sup> BELMAIN**  
Responsable des classes de 3<sup>e</sup>

**M<sup>me</sup> CARRET**  
Conseillère d'Éducation Collège

**M. PFERTZEL**  
Cadre Educatif

**M<sup>me</sup> JAMBERT - M<sup>me</sup> GUILLEMAIN**  
Responsables du Sport

**M. HERMANN**  
Président du Conseil Pédagogique

**M<sup>lle</sup> JDURDAN**  
Déléguée Culturelle

**AUMONERIE**

**Frère Olivier GLAIZE**  
Responsable Pastorale

**M<sup>me</sup> REBERT**  
Responsable du CAP

**M<sup>me</sup> WISNIEWSKI**  
Professeur Documentaliste

**M<sup>me</sup> PIERREVELCIN**  
Documentaliste

**M<sup>me</sup> HEINRICH**  
Responsable B.D.I.

**C.D.I. - ORIENTATION**

**Les SERVICES ADMINISTRATIFS**

**Le SECRÉTARIAT**

**M. HANS**  
Secrétaire Général

**M<sup>lle</sup> BALP**  
Secrétaire

**M<sup>lle</sup> BILGER**  
Secrétaire

**M<sup>me</sup> WURCKER**  
Secrétaire

**L'ECONOMAT**

**M. BILGER**  
Econome

**L'ACCUEIL**

**M<sup>me</sup> JEHL**

**M<sup>me</sup> ORY**

**DIVERS**

**M. SCHLEGEL**  
Réseau Informatique

**M<sup>lle</sup> SCHALLER**  
Infirmerie

**M. HAETTICH**  
Service Entretien





De gauche à droite :

- Madame POULEAU
- Madame VUILLAUME
- Mademoiselle HECHINGER
- Madame FIOROT
- Monsieur BLUM
- Madame GROSS
- Monsieur SCHLEGEL
- Madame LA FERRARA
- Madame PIERREVELCIN
- Madame COIGNEC

Les Nouveaux enseignants

# Liste des Professeurs principaux

# 2000/2001 Année Scolaire



BTS B1	Mme MURON	3.1	Mme DIEBOLD
BTS B2	Mme MEHLEN	3.2	Mlle JOURDAN
BTS C1	M. JOST	3.3	Mlle SCHNEIDER
BTS C2	M. BOTH	3.4	M. KIEFFER
T.1	M. MISCHÉL	3.5	Mme LETILLY
T.2	M. WILLEM	3.6	Mlle BELMAIN
T.3	M. DURR	4.1	Mme GALLET
T.4	M. BOUCABEILLE	4.2	M. LADOUCH
T.5	M. NISSE	4.3	M. BUCKEL
T.6	Mme BUTSCHER	4.4	Mme JOST
T.7	M. KUSNIR	4.5	M. FLEITH
T.8	Mme DENNI	4.6	M. HAUG
1.1	M. BRAUN	4.7	Mme BERGELIN
1.2	M. BETTINGER	5.1	Mme BURET
1.3	M. WISNIEWSKI	5.2	Mme MAECHLER
1.4	M. HERMANN	5.3	Mme SUR
1.5	Mme THOMMEREL	5.4	Mme DE BRUN
1.6	Mme BOHRHAUER	5.5	Mme BRAUN
2.1	M. CLAUDEL	5.6	Mme NAUDIN
2.2	M. KIRBIHLER	6.1	Mme JAMBERT
2.3	Mlle HECHINGER	6.2	Mme BUCKEL
2.4	Mme NISSE	6.3	Mme HANS
2.5	M. MERIAUX	6.4	Mlle MUNDWILER
2.6	M. FAHRER	6.5	Mme PRUD'HOMME
2.7	M. GRUNENWALD	6.6	M. MENEGHETTI
2.8	M. GERBER	6.7	Mlle KELLER

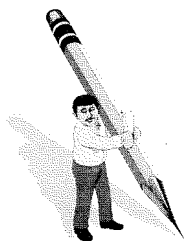
# la Vie Scolaire



## **Demi-pension**

Nous attirons l'attention des parents sur l'intérêt que présente la demi-pension, notamment pour les jeunes élèves :

- Repas équilibrés, servis en self, avec le choix des entrées, des fromages et des desserts.
- Déplacements supprimés aux heures de grande circulation. Fatigue moindre.
- Education au sens de la liberté ; chaque élève pouvant librement gérer l'organisation des deux heures qui vont de la fin des cours du matin à la reprise de ceux de l'après-midi.



*Animation au Self, les années 60*



## **Horaire journalier**

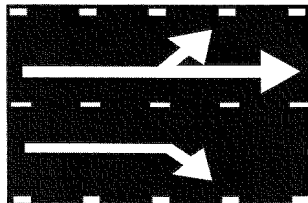
- 8 h 00 : Cours
- 8 h 55 : Cours
- 9 h 50 : Récréation
- 10 h 05 : Cours
- 11 h 00 : Cours
- 11 h 50 : Fin des cours de la matinée

## **Repas en Self-Service**

- 14 h 00 : Cours
- 15 h 00 : Cours
- 15 h 50 : Récréation
- 16 h 05 : Cours ou étude
- 17 h 00 : Cours ou étude
- 17 h 50 : Fin des cours et de l'étude

- Certains cours débutent à 13 h ou à 13 h 30.
- Pas de cours le mercredi pour les élèves de 6<sup>me</sup> et de 5<sup>me</sup>.
- Les cours commençant à 8 h et à 14 h précises, les élèves sont présents dès 7 h 55 et 13 h 55. Les retards injustifiés ou répétés sont sanctionnés.
- Entre 12 h et 14 h, la possibilité est offerte à tout élève de se ménager un temps d'étude dans l'une des salles ouvertes à cet effet.
- En cas de permanence entre deux heures de cours, l'élève est tenu de rester dans l'établissement.
- Etude du soir : elle est assurée jusqu'à 17 h 50 ; les inscriptions sont prises au cours de la première semaine de l'année scolaire.
- Les parents prennent connaissance de l'horaire des cours et des modifications qui peuvent y être apportées en cours d'année.





## Options

Le choix des options doit être réfléchi et durable. Celles qui ont été retenues au moment de l'inscription - ou de la réinscription - ne sauraient être remises en question sans motif sérieux, que la Direction se réserve d'examiner. Il peut être imprudent pour la suite des études et le baccalauréat d'abandonner une option, même si l'élève y rencontre des difficultés.

Il arrive qu'une option ne puisse être assurée faute d'un nombre suffisant de candidats.

## Informations aux familles

Les informations touchant la scolarité ou la vie du Collège peuvent être adressées aux familles soit par voie postale, soit par l'intermédiaire des enfants. Dans ce cas, mention en est portée au carnet de correspondance sous la rubrique "documents transmis aux parents".

Les parents ne négligent pas, le cas échéant, de retourner au Collège le talon-réponse. Les parents reçoivent, en outre, "LA VIE A SAINT-ANDRE", une chronique trimestrielle donnant un aperçu des activités et manifestations du Collège.

## Carnet de correspondance

Le carnet de correspondance est conçu pour assurer la liaison entre le Collège et la famille. L'élève doit constamment être en mesure de le présenter à ses parents, à ses professeurs, à la Direction. Il importe que les parents prennent régulièrement connaissance des relevés d'absence, observations et informations qui leur sont destinés par ce moyen. Leur signature en fait foi partout où elle est requise.

## Livres scolaires

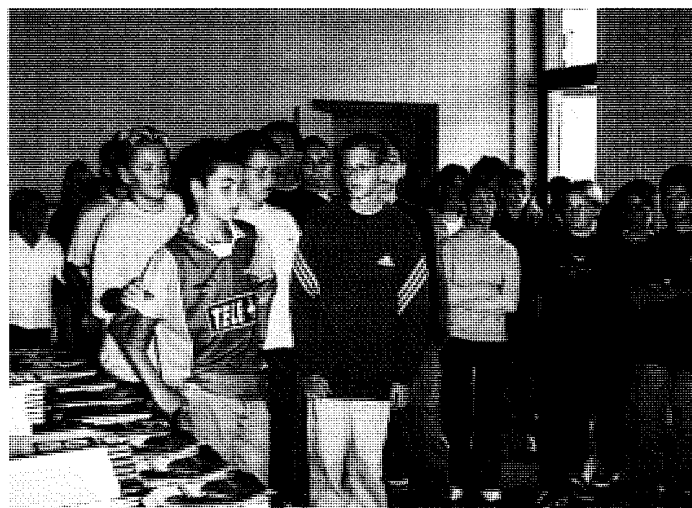
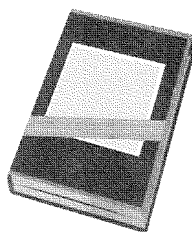
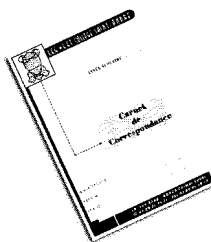
### Collège (6<sup>me</sup> à 3<sup>me</sup>)

Les livres sont fournis par l'établissement dans le cadre de la gratuité des manuels scolaires, à l'exception du manuel d'enseignement religieux des classes de 4<sup>me</sup> et de 3<sup>me</sup>. Distribués dès la rentrée, ils doivent être tenus avec soin et rendus en bon état à la fin de l'année scolaire. En cas de perte ou de détérioration, l'élève supporte les frais de remplacement, ou de réfection.

### L.E.G.T. (2<sup>nd</sup> à Terminale et BTS)

Les livres sont à la charge de la famille. La liste en est communiquée à chaque élève avant les vacances d'été et déposée auprès des libraires du centre ville. Il appartient dès lors à chacun de se procurer les titres nécessaires. Une bourse aux livres, organisée au niveau de St-André, permet d'acquérir des livres usagés à des prix avantageux. Par ailleurs, l'établissement organise des commandes groupées de livres neufs. Il est indispensable que tout élève soit pourvu de ses livres dès le jour de la rentrée.

L'établissement n'assure pas la vente des fournitures scolaires.

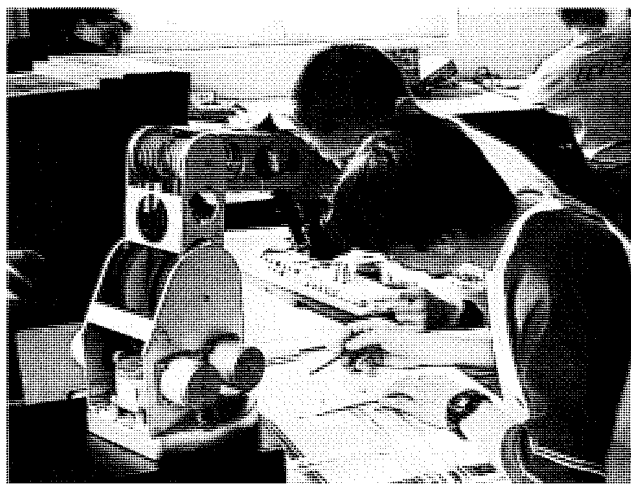


## Devoirs, leçons, contrôles

A tous les niveaux, le travail scolaire comporte des devoirs à faire à la maison ou en étude, ainsi que des leçons ou préparations régulières.

Le contrôle du travail scolaire est assuré dans chaque discipline par les moyens jugés les mieux adaptés par le professeur ou le conseil d'enseignement : récitations orales, contrôles courts et longs ou Brevet et Bac blancs mettant l'élève en situation d'examen...

Tout élève est muni d'un cahier de textes personnel où il inscrit régulièrement leçons, devoirs, contrôles... Il conserve soigneusement, pour présentation éventuelle à l'Inspecteur Pédagogique ou à la Direction, ses devoirs, contrôles ou autres travaux écrits.



## Notes

A l'évaluation chiffrée des résultats sur 20, s'ajoute une évaluation non moins importante de l'effort, de la participation et de la conduite selon les mentions TB, B, AB, PASS, MED, INS, TR.INS.



La note trimestrielle, d'une importance particulière, rend compte du niveau atteint dans la matière. Elle est déterminante pour juger de l'aptitude à passer dans la classe supérieure. Incluant divers éléments d'appréciation, elle peut parfois s'écarter de la note du contrôle long trimestriel, qui sanctionne une épreuve déterminée.

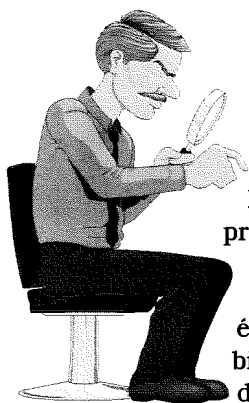
## Bulletins

Les parents reçoivent 5 bulletins par an : Toussaint, Noël, Février, Pâques et Fin d'année. Le bulletin de fin d'année comporte la décision prise par le Chef d'Etablissement sur avis du conseil de classe :

- Admission dans la classe supérieure
- Redoublement
- Changement d'orientation.

Pour les élèves sortant de 5<sup>me</sup> et de 1<sup>ère</sup>, la réglementation actuelle permet aux parents de passer outre à la proposition de redoublement faite.

L'expérience prouve que les élèves, autorisés à passer dans la classe supérieure contre l'avis du conseil de classe, sont souvent, l'année suivante, en situation d'échec. Les parents ne prendront donc pas cette décision à la légère.



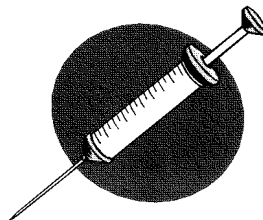
## Conseils de classes

Les conseils de classes de fin de trimestre, présidés par le Directeur, sont essentiellement consacrés à l'analyse de l'esprit de travail de la classe et à l'évaluation des résultats des élèves. Les synthèses des observations et les bilans des évaluations permettent d'apporter des améliorations au cours des 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> trimestre. Le conseil de fin d'année formule des propositions d'orientation dans le cadre des voies d'orientation et des parcours définis conformément à l'article 14 du décret du 14 juin 1990 ou de redoublement.



## Service de santé

Il existe dans l'établissement une infirmerie pour assurer les premiers soins. Tout élève est soumis à une visite médicale annuelle, pratiquée par le médecin de l'établissement. L'élève malade est rendu dès que possible à sa famille. En cas de nécessité, le service de santé prend toutes les dispositions avec la Direction, les parents et, éventuellement, le service hospitalier.



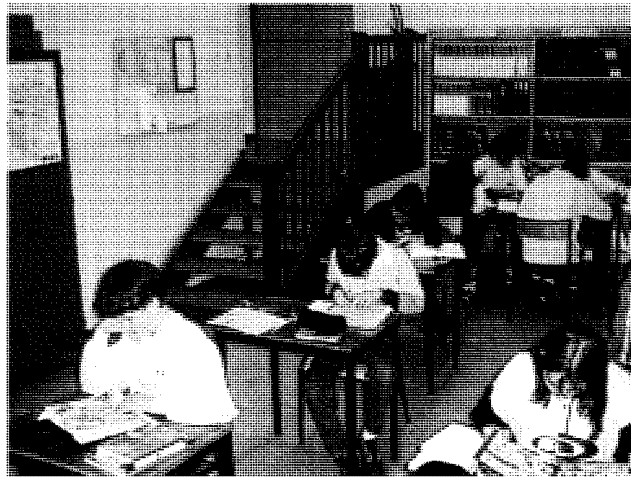
## Orientation scolaire B.D.I.

L'importance et la complexité de l'orientation scolaire n'échappent à personne.

Elèves et parents reçoivent à cet égard l'information nécessaire :

- brochures éditées par l'ONISEP
- présentation à l'occasion des réunions de parents
- service d'auto-documentation au CDI.

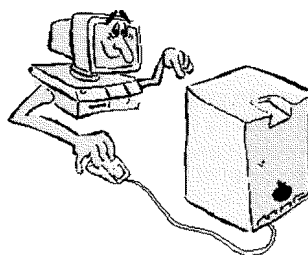
Il leur est demandé de remplir avec le plus grand soin et en temps voulu les divers formulaires que l'établissement leur adresse. L'importance même de l'enjeu les invite à prendre les contacts utiles avec les professeurs, l'administration et le Bureau de Documentation et d'Information (B.D.I.). Ce bureau, ouvert tous les mardis et vendredis en période scolaire de 13 h à 14 h et de 16 h à 18 h, confié à une Conseillère en Orientation, tient à la disposition des élèves et des parents toute la documentation susceptible de les éclairer sur la poursuite des études, les formations professionnelles et les carrières. Il est conseillé de prendre rendez-vous dès le 1<sup>er</sup> trimestre.



## Centre de Documentation et d'Information (C.D.I.)

Véritable poumon de l'établissement, le CDI, spacieux et pourvu d'un fonds important de livres, est ouvert de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

C'est un lieu de documentation, de recherche et de travail. Les élèves se conforment au règlement interne et aux indications des documentalistes. Sauf cas exceptionnel, le silence et le respect de l'autre sont les règles d'or de tout CDI.



## Foyer

Les foyers du Lycée et du Collège, entièrement décorés par les élèves, placés sous la responsabilité d'un éducateur et d'une équipe d'élèves, sont à la fois, lieu de détente et cadre de rencontres et d'initiatives. Les usagers en assurent eux-mêmes le fonctionnement en conformité avec le règlement. Avec l'autorisation de l'Econome, ils peuvent aussi en améliorer l'aménagement et l'équipement.

## Salle d'échanges culturels

Cet espace, ouvert depuis le printemps 2000 est entièrement géré par les élèves de 1<sup>ère</sup>, Terminales et BTS. Les élèves peuvent s'y retrouver pendant leur temps libre, pour y travailler, lire des revues et être ensemble.







Depuis la rentrée 2000 le Collège Saint-André a un nouveau Projet Educatif, fruit de la réflexion d'un groupe de personnes appartenant à toute la Communauté Educative.

Le groupe a été animé par Monsieur Marcel BETTINGER, chacun d'entre vous aura à cœur de le lire et surtout ... de le lire !

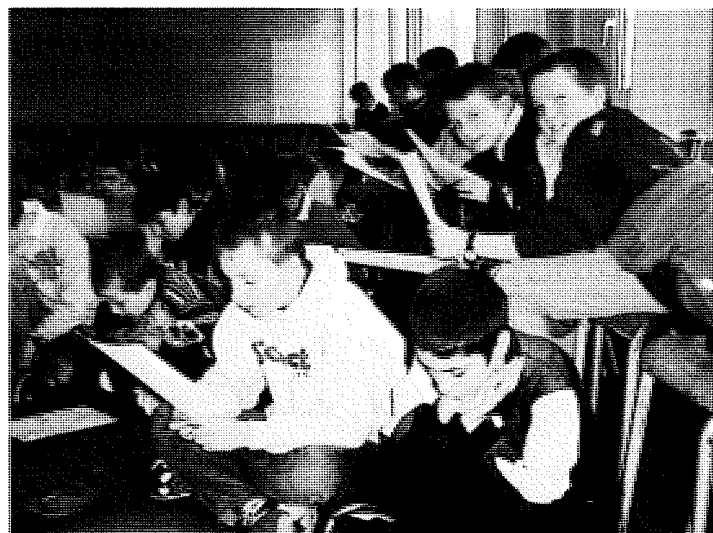
## le **Nouveau** Projet Educatif

Le Collège Episcopal St-André est un établissement chrétien sous Tutelle Marianiste depuis 1919. Sa pédagogie trouve son inspiration dans la pensée du Père Chaminade, fondateur de la famille marianiste et s'inscrit dans une histoire, une culture et un système de valeurs qui permettent à chacun de trouver sa place.

*" Chacun se sent accepté tel qu'il est et stimulé à devenir ce qu'il devrait être "*

**Père José Maria SALAVERRI, Marianiste**

Si la priorité d'un établissement demeure la formation à la rigueur intellectuelle, la dimension spirituelle, morale et humaine de l'éducation est au centre des préoccupations de St-André. L'élève est un, unique et en devenir : il s'agit de reconnaître les richesses de chacun afin de les développer par diverses activités scolaires et relationnelles en classe et en dehors de la classe.



### I. Les objectifs

- Ouvrir le jeune au monde actuel
- Eveiller les richesses qu'il porte en lui
- Cultiver le sens de l'effort
- Vivre un esprit de famille
- Promouvoir le sens du partage
- Eduquer dans une perspective de foi

#### a) Ouvrir le jeune au monde actuel

St-André a le souci de préparer le jeune à un monde en pleine mutation en gardant toujours en ligne de mire la place de l'homme dans le monde. L'établissement lui propose les technologies de communication et d'information modernes, en lui montrant les richesses et les limites de ces outils.

#### b. Eveiller les richesses qu'il porte en lui

Même si l'élève est d'abord évalué en fonction de ses résultats scolaires, il importe également de reconnaître ses qualités humaines et de valoriser les richesses qu'il porte en lui. Ainsi toute activité qui vise à développer son autonomie et sa créativité doit être encouragée.

#### c. Cultiver le sens de l'effort

Dans une société où de multiples sollicitations peuvent désorienter, voire déstabiliser le jeune, l'éducation marianiste est soucieuse de lui apporter des repères sûrs. Le respect des exigences des professeurs, une adhésion volontaire au règlement intérieur et un climat de confiance où le jeune devient acteur de son orientation et de son avenir sont les principes de cet apprentissage.

#### d. Vivre un esprit de famille

Elèves, parents, professeurs, éducateurs, religieux, personnels constituent la communauté éducative. La participation de tous favorise l'esprit de famille qui anime l'établissement. Convivialité, disponibilité, tolérance, sens de

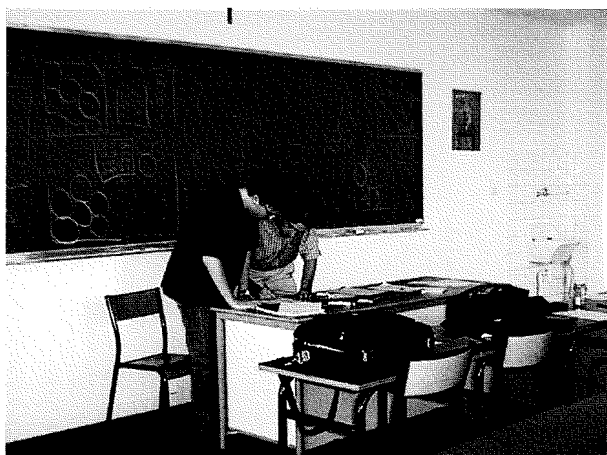
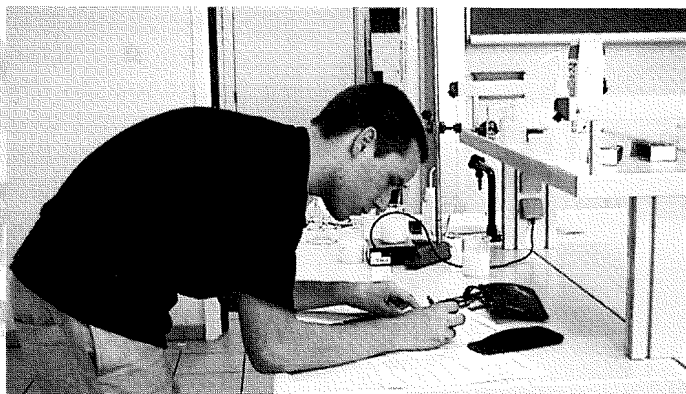
l'écoute constituent les maîtres mots de cet esprit.

*e. Promouvoir le sens du partage*

Le monde actuel présente de multiples visages de la pauvreté et de la misère matérielle, affective et morale. La mission éducative de l'établissement invite au respect de la différence, au geste de partage. La prise en compte du plus pauvre, du plus faible, constitue une exigence prioritaire.

*f. Eduquer dans une perspective de foi*

La proposition de la foi en Jésus Christ trouve naturellement sa place à St-André. Son message qui est inspiré de l'Évangile, fait appel à une attitude d'accueil et d'ouverture. Il sous-tend un projet et une espérance qui respectent les aspirations et la conscience de chacun. Ce projet s'inscrit dans une démarche qui vise à susciter et à accompagner l'éveil de toute vocation, en particulier de vocations religieuses ou sacerdotales.



## II. Une chartre

Pour être appliqué, ce projet comporte un certain nombre d'exigences et de règles librement choisies :

**L'enseignant** est reconnu autant pour ses qualités humaines que pour ses compétences pédagogiques. Sa tâche est d'encourager l'élève pour qu'il puisse exprimer au mieux ses capacités. Outre les savoirs qu'il transmet, l'enseignant développe la réflexion et l'esprit critique qui permettront aux jeunes de faire des choix responsables.

**L'éducateur** par sa disponibilité et son écoute contribue à l'épanouissement du jeune dans sa vie quotidienne. Il met en place un terrain favorable au travail et à la réussite scolaire.

**Les parents** qui confient leur enfant à l'établissement s'engagent à respecter son esprit dans une relation de confiance réciproque avec les enseignants. Ils ont le souci d'accompagner leur enfant dans son projet de vie.

**L'élève** de St-André s'impose certaines règles de conduite qui correspondent à l'esprit de l'établissement.

- il a le respect de lui-même, de sa santé, et le souci de son image auprès des autres,
- il a le respect de ses camarades et des adultes (professeurs, éducateurs, personnels de service...),
- il respecte la propreté des locaux et le matériel mis à sa disposition.
- il s'investit dans son travail pour acquérir une rigueur intellectuelle et morale.
- quelles que soient ses convictions, il respecte la foi de ses camarades et les propositions de l'Aumônerie.

Une adhésion volontaire à cette discipline de vie est garantie de l'esprit de la maison et aide le jeune à devenir adulte.

# Cune Communauté Religieuse



La Communauté Marianiste du Collège Saint-André comprend 7 religieux dont 5 frères et 2 prêtres. Fondée au début du 19<sup>ème</sup> siècle à Bordeaux, la Congrégation des religieux marianistes regroupe actuellement 2000 religieux à travers le monde. Ils travaillent à l'annonce de Jésus-Christ et vivent en communautés fraternelles. Leurs journées sont ponctuées par la prière des laudes et des vêpres, la messe et l'oraison (c'est-à-dire, la prière silencieuse). Leur mission se décline aujourd'hui sous des formes diverses : présence dans le monde scolaire (enseignement

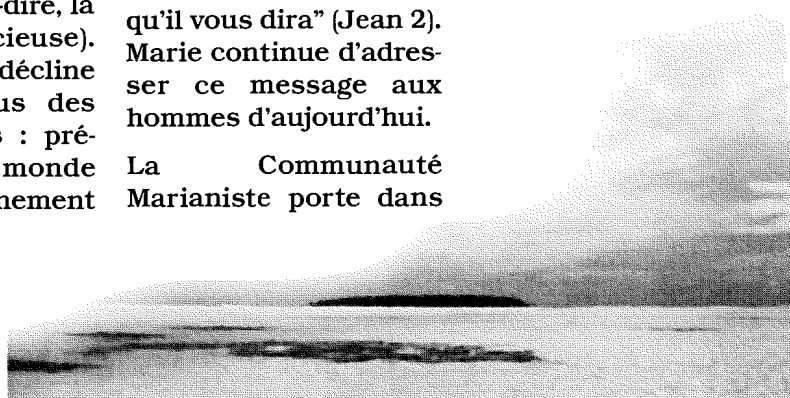
et animation des aumôneries), animation de centres spirituels, présence auprès de personnes défavorisées, accompagnement spirituel des jeunes, en particulier à travers le mouvement des Amis de Faustino, animation des fraternités marianistes (laïcs...), paroisse, etc.

Leur spiritualité peut se résumer par cette petite phrase que Marie adressa aux serviteurs de Cana en parlant de Jésus : "Faites tout ce qu'il vous dira" (Jean 2). Marie continue d'adresser ce message aux hommes d'aujourd'hui.

La Communauté Marianiste porte dans

la prière les intentions que vous souhaitez lui confier. Du lundi au vendredi à 18h, vous pouvez vous joindre à eux pour la messe qui se déroule dans la chapelle de communauté (tribune de la grande chapelle du Collège).

Le 3 septembre dernier, plusieurs professeurs religieux et élèves de Saint-André étaient à Rome pour assister à la béatification du Père G.J. Chaminade, fondateur des religieux marianistes.



# La Classe Sésame

Le Collège Saint-André accueille dans ses murs des élèves de l'Institut Médico Professionnel - rue des Artisans - avec leur institutrice spécialisée, Marie-Odile Muratori. Synonyme d'ouverture, le mot "Sésame" évoque

- l'ouverture sur le monde du travail : les élèves de cette classe sont en stage en entreprise les matins ;

- l'ouverture sur le monde scolaire : présence à Saint-André les après-midi, certains cours étant assurés par des professeurs de Saint-André, et certains élèves étant intégrés dans des classes pour des cours de sport, de musique ou de dessin ;

- l'ouverture sur le monde adulte : puisqu'il s'agit de leur dernière année avant l'intégration dans le monde du travail.

Objectifs pour les élèves de l'IMPRO : leurs offrir la possibilité de vivre une expérience d'intégration (repas, récréations, foyer, etc.) dans un cadre scolaire non spécialisé avant leur entrée dans le milieu professionnel

ordinaire ou protégé (CAT) .

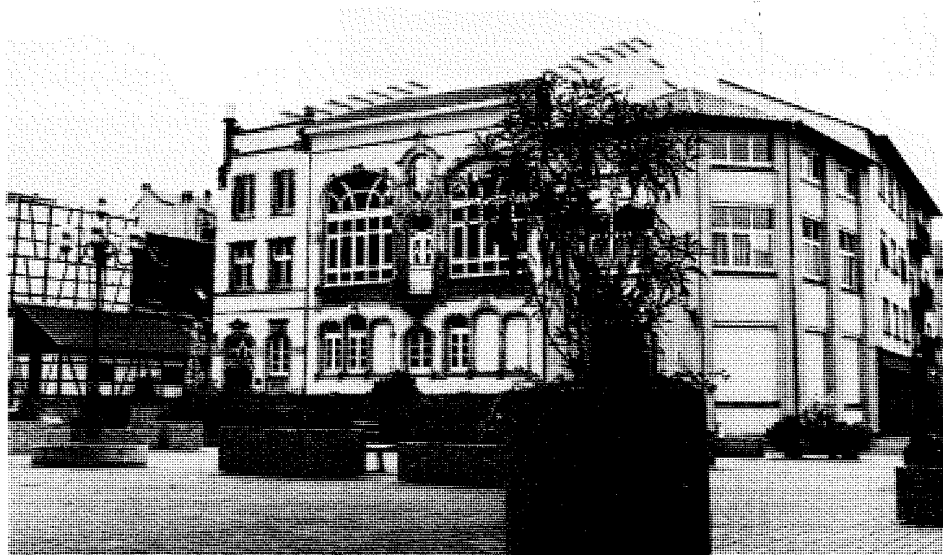
Objectifs pour les élèves et la Communauté éducative de Saint-André : leurs offrir une ouverture sur une réalité méconnue par la plupart d'entre eux : la déficience intellectuelle. Répondre aux objectifs du Projet Educatif de Saint-André d'éduquer les

élèves à l'ouverture aux autres, et en particulier aux pauvres, aux petits.

Responsables du jumelage entre les deux établissements :

*Marie-Odile Muratori et Eveline Bonvin de l'IMPRO*

*Jean-Marc Mériaux et Frère Olivier de Saint-André*





# Proposition de Vie Chrétienne

Devant le pluralisme des religions, St-André souhaite donner à tous les bases d'une culture religieuse qui leur permette de comprendre comment celle-ci a marqué l'homme dans l'histoire, la littérature, l'art... (cours de CULTURE RELIGIEUSE). La deuxième heure (cours d'ECHANGE ET REFLEXION) permet aux élèves de se regrouper par affinité et par petit groupe pour échanger et réfléchir sur les grandes questions que les hommes se posent dans leur existence... et sur leur vie de chrétiens. Les élèves qui désirent aller plus loin, sont invités à participer aux activités de l'aumônerie. Parmi ces activités :

◇ **Des temps forts** : Soirée aumônerie, séjour à Taizé, séjour à l'Abbaye cistercienne d'Acéy, etc.

◇ **Des temps de prière** : La messe hebdomadaire du vendredi de midi moins cinq à midi vingt cinq. Possibilité de prendre le repas ensemble tout de suite après. D'autres temps de prière sont proposés dans le courant de l'année en fonction des demandes.

◇ **Des mouvements** : Les Equipes de Partage, les Amis de Faustino, les

Petits Chanteurs et le Chœur de Filles...

**A noter aussi :**

◇ **Ouverture au monde :**

Des activités occasionnelles sensibilisent aux grands problèmes du monde : conférences débats, opérations pour lutter contre la faim, l'injustice, la pauvreté, la solitude, les handicaps divers, la maladie...

◇ **Pastorale sacramentelle** : Baptême, 1<sup>ère</sup> Communion, Profession de Foi, Confirmation, Réconciliation... Si votre enfant n'a pas encore reçu le sacrement du baptême ou fait sa première communion, il peut être préparé dans le cadre de Saint-André. Pour la Profession de Foi et la Confirmation, vous devez vous renseigner auprès de votre paroisse. Toutefois, pour les plus grands qui n'auraient pu le faire dans leur paroisse, il sera possible de se préparer à la Confirmation sur place. Les deux prêtres de la Communauté sont à la disposition des parents et des élèves pour le Sacrement de la Réconciliation.

◇ **" 52 projets / 52 classes "** : Chaque classe sera invitée par l'un des ses professeurs à réaliser un projet. Exemples de projets possibles : visiter des personnes âgées ou animer une fête, parrainer un jeune, une action

humanitaire, découvrir une association humanitaire, se jumeler avec la classe Sésame, écrire ou envoyer des dessins pour des détenus à l'occasion de Noël ou autre, etc.

Même s'il ne reste qu'un noyau de religieux marianistes à Saint-André, l'éveil et la croissance dans la Foi font partie de la mission de tous les adultes : nous nous y aidons mutuellement : religieux, parents, professeurs... Dans le cadre du CAP (Comité d'Animation Pastorale), tous ceux qui ont à cœur l'éducation chrétienne à Saint-André sont invités à prendre part à cette mission d'Eglise. Ils se réunissent régulièrement pour penser leur action, l'évaluer, l'adopter... pour prier aussi. L'équipe est ouverte : parents et élèves sont les bienvenus.

## Structure :

Coordination de la pastorale : Frère Olivier

Responsable du CAP : Francine REBERT (CAP = Comité d'Animation Pastorale)

Animateurs pastoraux par niveaux :

Niveau 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> : Patricia TRIBY - Monique HANS - Laurence GROSS

Niveau 4<sup>ème</sup> : Sylvia LA FERRARA

Niveau 3<sup>ème</sup> : Frère OLIVIER - Laurence GROSS

Niveau 2<sup>nd</sup> : Danièle HECHINGER - Frank LADOUCH

Niveau 1<sup>ère</sup> : Monique PFEIFFER

Niveau T<sup>le</sup> : Frère OLIVIER

Niveau BTS : Frère OLIVIER - Marie-Jeanne DENNI - Josiane MEHLEN

Prêtres accompagnateurs : Père Mougel et Père Du Poset

## Dates importantes :

Les élèves sont informés des activités par l'intermédiaire des feuilles d'aumônerie.

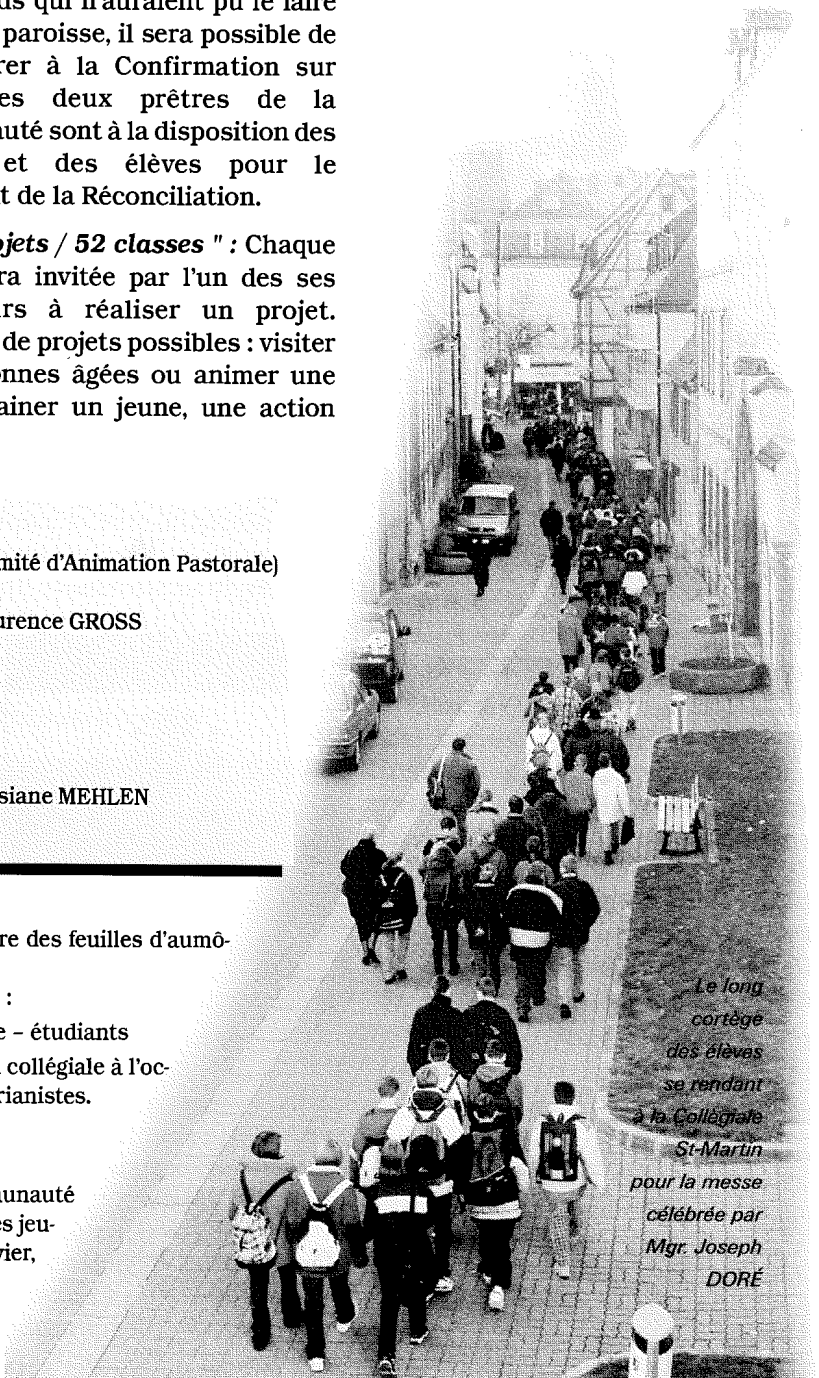
Voilà les dates les plus importantes pour le 1<sup>er</sup> trimestre :

**Samedi 21 octobre** : soirée aumônerie 3<sup>ème</sup> - lycée - étudiants

**Samedi 9 décembre** : messe d'action de grâce à la collégiale à l'occasion de la béatification du fondateur des religieux marianistes.

Temps de louange et d'intercession mensuel pour la Communauté Educative de Saint-André à la Chapelle de la Communauté les jeudis : 26 Octobre, 30 Novembre, 21 Décembre, 25 Janvier, 15 Février, 29 Mars, 31 Mai et 28 Juin.

Les parents sont cordialement invités à nous rejoindre pour ce temps de prière.



Le long cortège des élèves se rendant à la Collégiale St-Martin pour la messe célébrée par Mgr. Joseph DORÉ

# Echanges & Jumelages

Sans que la périodicité en soit fixe, des échanges scolaires et des jumelages ont lieu avec les pays de la Communauté Européenne. Dans la mesure du possible, la formule pratiquée est celle de la réciprocité, les parents français accueillant l'élève étranger dont la famille accueille leur propre fils ou fille. Les échanges sont particulièrement confiés à l'initiative des professeurs de langues.

Pour cette année scolaire les échanges suivants sont prévus :



## Echanges Franco-Allemands

### Echange avec REGENSBURG

L'échange avec le Lycée PINDL de REGENSBURG fonctionne sur deux années scolaires :

- 1<sup>ère</sup> année : les élèves de 2<sup>nd</sup> de St-André se rendent au mois d'avril à Regensburg
- 2<sup>ème</sup> année : les élèves de Regensburg viennent à Colmar chez leurs correspondants, fin octobre.

Professeurs responsables :  
M. LEFEVRE, Mme NISSE

### Echange avec SANKT-INGBERT :

Cet échange concerne surtout les élèves du collège et se fait sur trois jours. Les élèves du Lycée qui ont gardé des contacts avec leur correspondants peuvent y participer. Les Allemands viennent généralement en juin, les Français leur rendent visite en février/mars.

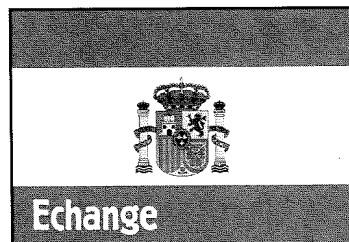
Professeur responsable :  
Mme HELDERLE-SORG

### Echange avec le ALTES GYMNASIUM DE BREME

Cet échange qui concerne les classes de 2<sup>nd</sup> se fait tous les ans et fonctionnera cette année encore approximativement aux dates suivantes :

- au mois de mai : visite des Brémois
- au mois de juin : (après le 10) séjour de nos élèves à Brême.

Professeur responsable :  
Mme SCHMID



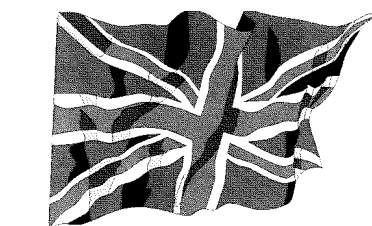
## Franco-Espagnol

### Echange avec le Collège " ALBANTA " de FUENLABRADA (Espagne).

Après l'accueil des élèves de St-André à Madrid au printemps 2000, nous espérons la venue des élèves du collège Albanta pour le printemps 2001.

Professeur responsable :  
Madame NAUD.

D'autres classes auront la possibilité de faire des voyages d'études avec leurs professeurs. Ceux-ci sont laissés à l'initiative des enseignants des classes.



## Echange Franco-Anglais

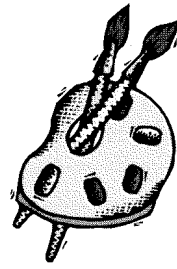
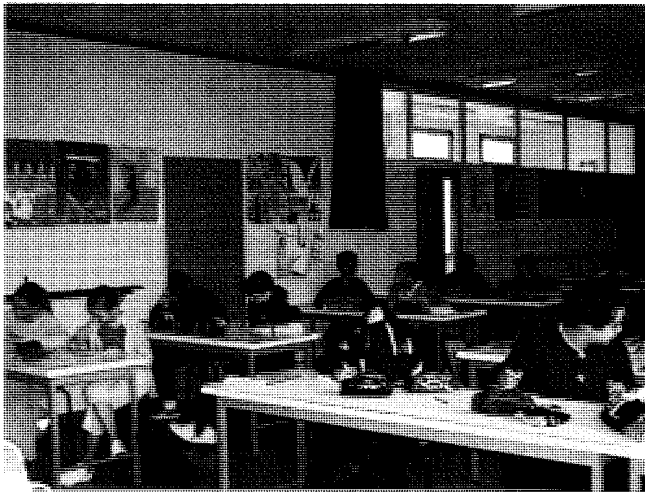
### Echange avec " WESTHOLME SCHOOL " de BLACKBURN

Les Français séjourneront en Angleterre du 12 au 27 août 2001 et les élèves anglais séjourneront en Alsace du 12 au 22 avril 2001.

Cet échange s'adresse à tout élève intéressé de la 4<sup>ème</sup> LV1 à la Terminale. Les inscriptions auront lieu jusqu'au 15 octobre auprès de Madame LEY-NAUD.



mm  
1500  
1000  
750  
500  
250



## Activités & Pédagogiques Culturelles

### VISITES DIVERSES

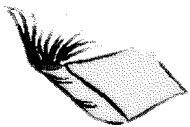
Visites de musées, d'usines, d'entreprises, de lieux historiques, etc., peuvent être programmées à l'initiative des professeurs, en accord avec la Direction. Ces activités particulières sont habituellement portées à la connaissance des parents.

### SPECTACLES

Selon la programmation des salles de la ville, une classe peut, sur temps scolaire et sous la conduite d'un ou plusieurs professeurs, bénéficier d'un spectacle sur scène ou à l'écran. Pour une classe donnée, de telles sorties n'ont pas lieu plus de deux fois par trimestre.

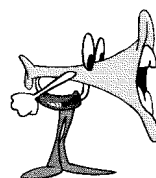
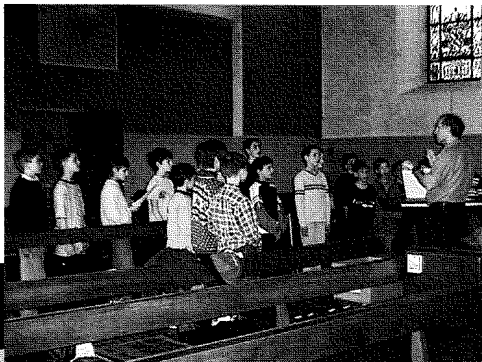
### ACTIVITÉS AUTOUR DE LA LECTURE

Depuis une dizaine d'années, les activités destinées à promouvoir le livre et la lecture font partie du projet du C.D.I. Que ce soient le club de lecture, le concours inter-classe, l'élection du livre préféré des élèves ou les rencontres avec les auteurs, toutes ont pour objet d'éveiller et d'entretenir le goût de la lecture auprès des Jeunes.



### MUSIQUE ET THEATRE

Le Collège Saint-André a toujours été un lieu privilégié d'expression artistique et culturelle. Il a d'ailleurs inclus cette dimension dans son projet d'établissement. Trois temps forts couronnent ces activités : la Fête Culturelle, essentiellement consacrée à l'expression scénique, la Fête Musicale : ces deux manifestations nous offrent l'occasion d'un rassemblement chaleureux de la communauté éducative. Enfin, les expositions artistiques qui donnent un aperçu du talent de nos élèves et leurs maîtres.



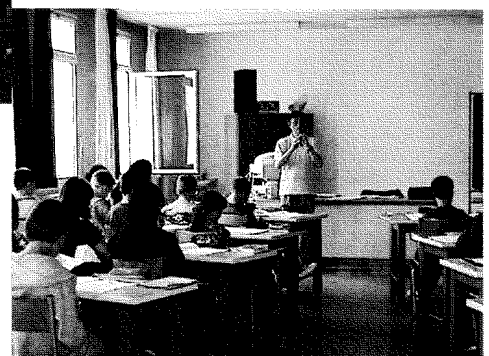
### LES PETITS CHANTEURS ET LE CHŒUR DE FILLES

Les deux manécanteries regroupent des jeunes de 8 à 22 ans qui se retrouvent chaque semaine pour les répétitions. Leur répertoire s'étend du chant grégorien à nos jours. Ils chantent occasionnellement de grandes œuvres avec orchestre ("Messe du Couronnement" de Mozart, le "Requiem" de Fauré...).

Les activités comprennent des animations liturgiques, des auditions pour des personnes âgées, des concerts et des tournées de concerts en France et à l'étranger. Une manécanterie est avant tout un lieu d'éducation : les jeunes y découvrent à travers le chant le goût du beau et du travail bien fait, le sens de l'effort et de la persévérance, le sens du sacré, ainsi que la joie de servir et de faire plaisir. Ils essayent de vivre un idéal : semer autour d'eux la paix, par leur chant, mais aussi dans leur vie de tous les jours.

*Les Petits Chanteurs sont dirigés par le Frère Olivier GLAIZE - Tél : 03.89.21.75.11*

*et les choristes du Chœur des Filles par Nathalie STEMPOWSKI - Tél : 03.89.20.93.78*





# les **A**ctivités Sportives

Les Activités sportives :

## **EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE**

Les cours d'éducation physique sont obligatoires au même titre que les autres. Les séances s'étendent fréquemment sur deux heures. Une tenue de sport est obligatoire : short, survêtement, chaussures appropriées. Les cours ont lieu habituellement au gymnase du collège ou au gymnase de l'Assomption pour le lycée. Certaines séances se déroulent à l'extérieur (stade, piscine, patinoire et autres salles spécialisées).

## **DISPENSE**

Toute dispense d'EPS doit être visée par le Conseiller Principal d'Education ou la Conseillère d'Education. Pour une dispense de plus de 15 jours, un certificat médical est requis. L'élève dispensé ne peut disposer librement de son temps ; il est présent au gymnase, sauf autorisation expresse du Conseiller Principal d'Education ou de la Conseillère d'Education.

## **UNSS**

Il existe dans l'établissement une association sportive affiliée à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) dont les activités sont programmées le mercredi après-midi et entre 12 et 14 h : les autres jours, sous la responsabilité des enseignants d'Education physique.

Les activités proposées sont :

Les sports collectifs (volley, basket, foot)

Le badminton

L'escalade

Le tennis de table

La musculation

Le parapente

Le VTT

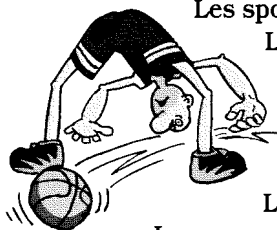
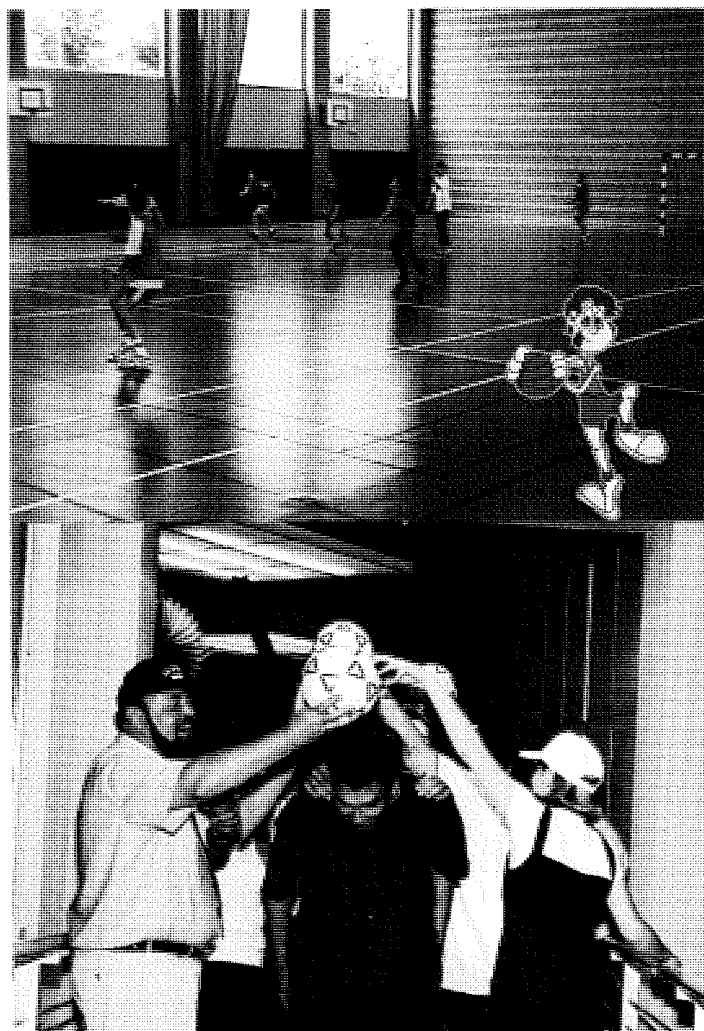
Le cross

En s'inscrivant à l'UNSS, l'élève s'engage à suivre régulièrement les séances d'entraînement et à prendre part aux compétitions. Seule une raison sérieuse peut l'en dispenser, avec l'accord du responsable.

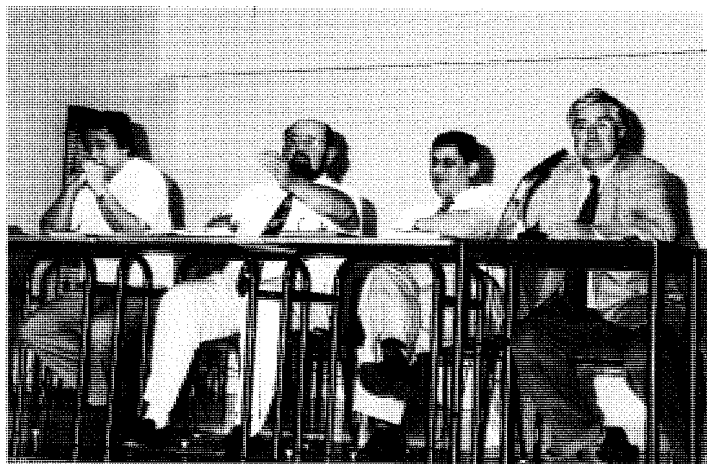
## **UN CLUB DE FOOT : LE FC SAINT-ANDRE**

Pour prolonger les rencontres de foot entre professeurs et élèves, rencontres qui existaient depuis plusieurs années, un club de foot a été constitué il y a 4 ans.

Chaque dimanche les 31 joueurs du FC St-André défendent les couleurs du collège dans les matchs de la Ligue d'Alsace.



## “ Modes de participation et animations diverses ”



### **Conseil d'établissement**

Composé de membres de droit et de membres élus et présidé par le Directeur, il comprend les principaux responsables de l'établissement, les délégués de tous les groupes constituant la communauté éducative (parents, professeurs, élèves, personnels, anciens élèves...) ainsi que des représentants de l'autorité diocésaine et de la municipalité.

Il définit les grandes orientations de l'établissement et les moyens de les mettre en oeuvre.

Les réunions sont trimestrielles. Le bureau du conseil fixe à l'avance l'ordre du jour des séances.

### **Conseil de direction**

Chaque semaine, le Directeur réunit ses collaborateurs les plus proches pour régler les questions courantes et coordonner les diverses activités de la maison.

### **Conseil de gestion**

Il définit, en fonction des possibilités financières et en accord avec l'autorité diocésaine de tutelle, les investissements et principales dépenses d'entretien.

### **Conseil pédagogique**

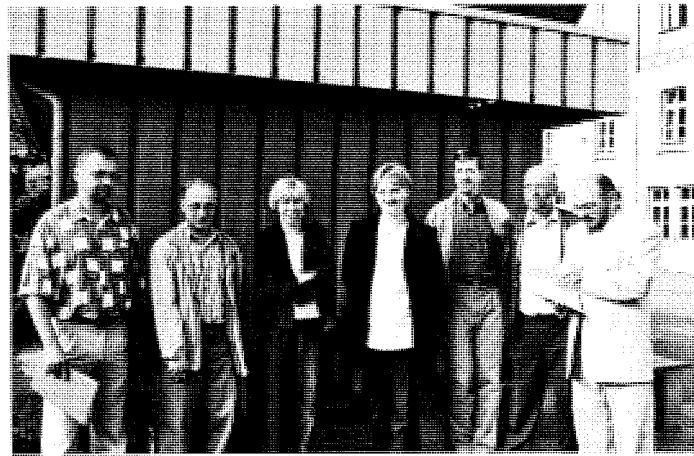
Il peut regrouper l'ensemble des professeurs ou ceux d'un niveau déterminé, avec la participation éventuelle d'élèves et de parents, en vue de promouvoir une pédagogie adaptée et efficace.

Son champ ne se limite pas aux questions proprement scolaires. Il embrasse également diverses questions touchant le service éducatif, l'animation culturelle et le style de vie de l'établissement.

### **Conseil d'enseignement**

A l'initiative du Responsable de Département, les professeurs d'une même discipline se réunissent au moins une fois par trimestre, pour examiner les problèmes spécifiques à leur matière et déterminer les lignes d'action communes : programmes, méthodes, exigences pédagogiques, choix des manuels, etc...





### Association des parents d'élèves ( APEL )

Les parents d'élèves de St-André se regroupent au sein de l'APEL et versent en début d'année la cotisation qui donne aux instances locales, régionales et nationales de cet organisme les moyens de son action de défense et de promotion de l'Enseignement Libre. Ils reçoivent "FAMILLE ET EDUCATION", revue d'information de l'association.

L'APEL tient son Assemblée Générale annuelle au cours de laquelle est mis en place le Comité de l'Association. Celui-ci élit un Bureau. Comité et Bureau se réunissent en alternance plusieurs fois pendant l'année scolaire.

Au niveau de chaque classe, les parents délégués jouent un rôle de représentation, d'information et d'animation en liaison étroite avec le professeur principal. Ils assistent aux conseils de classe.

### Réunions de parents

Quelles que soient leur forme et leur périodicité (en principe deux par an) les réunions de parents sont pour eux l'occasion de s'informer des programmes, des exigences et des rythmes de la vie scolaire.

Elles leur permettent aussi de s'intégrer à l'action éducative du Collège et de découvrir qu'ils sont peut-être en mesure d'apporter certains concours qui ne leur étaient pas apparus jusque là :

- participation à l'activité catéchistique, à l'animation de mouvements ou de temps forts ;
- engagement dans le Comité des Fêtes pour la préparation de la kermesse ;
- soutien de certaines initiatives scolaires ou parascolaires ;
- information sur les carrières ;
- participation aux journées régionales ou nationales de l'APEL ...

Les parents sont représentés dans diverses instances du Collège, et notamment au Conseil d'Etablissement. Il va de soi que cette présentation officielle laisse à tout parent entière faculté de demander un entretien personnel avec le Directeur, les professeurs ou tout autre responsable.



### Délégués de classe

Au cours des premières semaines de l'année scolaire, les professeurs principaux des classes organisent l'élection des élèves délégués de classe. Ceux-ci sont les interlocuteurs privilégiés des professeurs, et notamment du professeur principal, en tout ce qui regarde la marche de la classe et les améliorations possibles sur le plan de l'organisation scolaire comme de la vie de groupe.

Les délégués recherchent ce qui peut favoriser l'unité et la bonne ambiance de la classe. Ils prennent régulièrement les contacts nécessaires et peuvent proposer des initiatives et des rencontres. Leur contribution, qui s'avère souvent décisive, se développe en accord avec les professeurs, et éventuellement, avec les parents délégués.

Les délégués de classe siègent au Conseil de Classe à partir de la 4<sup>me</sup>.

### Des délégués et grands électeurs : pourquoi ?

Les 6 grands électeurs du Lycée et les 3 du collège siègent au CVL (Conseil de la Vie Lycéenne) créé en 1998. Les grands électeurs siègent également au Conseil d'Etablissement où, avec les délégués des parents et des professeurs, ils constituent un organe consultatif qui définit la politique de l'établissement et la soumet au Conseil de Direction. Les deux grands électeurs de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>nd</sup> siègent aux réunions de secteur où ils rencontrent les autres délégués des Lycées privés du département et où ils élitent leur représentant au CAVL (Conseil Académique de la Vie Lycéenne).



## Comité d'Animation Pastorale (CAP)

En 1978, s'est créée à l'initiative de l'aumônerie un Comité d'Animation Pastorale dont la composition reste très ouverte ; aumôniers et religieux, parents d'élèves, élèves, tous ayant à coeur l'éducation de la Foi, la vie de prière, l'engagement chrétien, bref, l'animation d'une communauté chrétienne en milieu scolaire. Le CAP se réunit deux fois par trimestre. Beaucoup d'initiatives liturgiques, catéchistiques ou de formation prennent naissance au CAP ou se développent grâce à son appui.



## Association des anciens élèves

Cette association regroupe dans un but d'amitié et de service les anciens et anciennes élèves de Saint-André. Elle assure le lien entre les promotions successives issues de l'établissement, maintient et développe chez ses membres le sentiment d'appartenance à une communauté éducative et participe sous des formes variées à la vie du Collège, notamment à l'occasion de la kermesse ou de certaines actions de promotion.

Elle peut aussi proposer aux élèves actuels un service spécifique dans l'ordre de l'information sur les carrières, dans la recherche d'un emploi. Il est vivement recommandé à tout élève sortant d'adhérer à l'association.

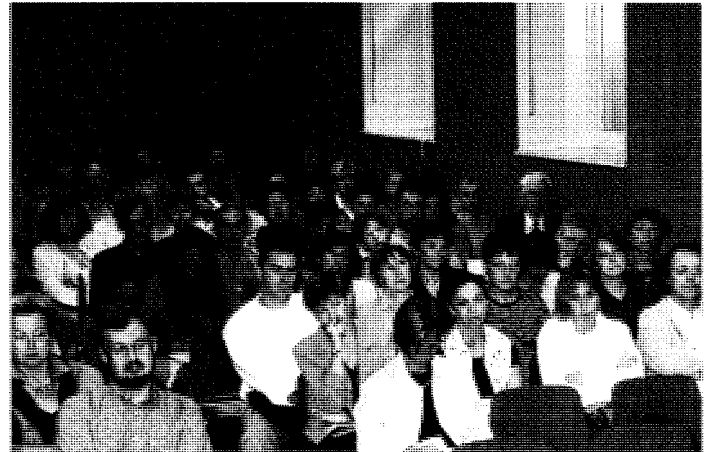


## Un groupe JED

*(les Jeunes Et leurs Difficultés)*

Le groupe JED est formé de parents, d'enseignants et d'éducateurs qui se réunissent pour proposer des animations liées aux problèmes que connaissent les jeunes : drogue, sexualité et affectivité, suicide, relations parents enfants... en faisant appel à des intervenants spécialistes.

Trois missions sont prévues pour l'année scolaire : l'Education affective et sexuelle en 4<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> avec des intervenants extérieurs spécialistes ; un point " Ecoute " animé par deux personnes du CLER ; un débat sur les relations parents enfants sur un niveau de classe (" lettre à nos parents ").



**COMITÉ  
DES FÊTES**

*Il regroupe des parents, des enseignants des responsables de l'établissement et tous ceux qui ont envie de s'investir dans le Collège.*

*Le Comité a principalement mission d'organiser la kermesse annuelle qui constitue une manifestation essentielle de l'esprit de famille à St-André. Tous les concours sont bienvenus. Le recette de la kermesse permet d'année en année d'entretenir ou de moderniser l'outil pédagogique.*



**Le** 10 Août 2000, à environ 3 h du matin, c'est dans la nuit colmarienne que s'apprentent à partir 13 jeunes de St-André accompagnés des Frères Olivier GLAIZE et Franck LADOUCH. Effectivement, malgré la fatigue, les pèlerins prirent la route dans la joie et la bonne humeur, direction la Toscane et plus particulièrement le village de Pieve San Stefano dans le diocèse d'Arezzo où un accueil plus que chaleureux et de succulents

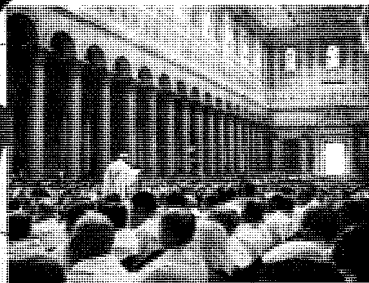
repas les attendaient. Après ces 4 magnifiques journées, le groupe atteignit Rome afin d'y vivre les 15<sup>èmes</sup> Journées Mondiales de la Jeunesse en présence de Sa Sainteté le pape Jean-Paul II. Malgré une chaleur pesante, les jeunes du monde entier montrèrent une ferveur, un dynamisme et un esprit de solidarité inoubliables à l'image du séjour et des moments vécus ensemble. C'est avec la tête remplie de souvenirs et la besace du pèlerin gracieusement offerte par les orga-



nisa-  
jeurs  
u e  
c h a -  
cun ren-  
tra chez lui  
le 20 août 2000. A présent, en espérant que chaque jeune gardera la flamme d'amour et de joie en son cœur, nous vous donnons rendez-vous en 2002 à Toronto. Venez nombreux !

## Beatification MARIANISTES

*Recueillement, émotion, prière, les Marianistes du monde entier se sont retrouvés à Rome le 23 Septembre dernier pour la béatification de Guillaume Joseph Chamonade*

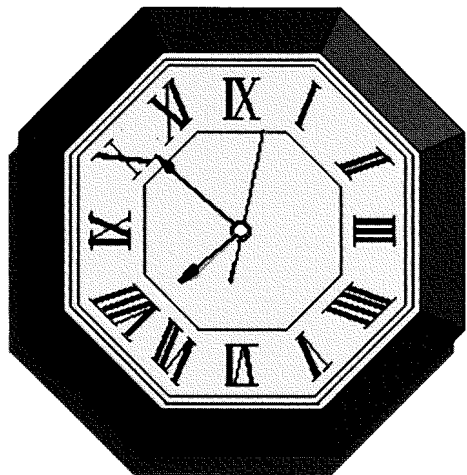


*Célébration d'action de grâce à Saint-Paul hors les Murs.*

*Une communauté laïque marianiste de Corée.*



*Collegio Santa-Maria (2 sept.) Veillée festive animée par les jeunes du monde entier.*



# 1er Trimestre

## ECHÉANCIER

### OCTOBRE

Mardi	24	18 h 30	Réunion des Parents des Terminales
Samedi	28	8 h 00	Cross d'Etablissement – Stade des Cheminots
Après le cross			Congés jusqu'au Lundi 6 Novembre à 8 h 00

### NOVEMBRE

Lundi	6	8 h 00	Reprise des cours
Vendredi	10	13 h - 17 h	Permanence de la psychologue I. ERMEL
Vendredi	17		Visite de Frère Tom GIARDINO Assistant Supérieur Général des Marianistes
		17 h	Soirée Européenne – remise des prix des Certificats de Langues
Samedi	18	10 h	Remise des prix du Cross
Samedi	25	8 h – 12 h	Permanence de la psychologue I. ERMEL
Du Samedi 25 au Dimanche 26			Salon du Livre

### DÉCEMBRE

Vendredi	8	13 h – 17 h	Permanence de la psychologue I. ERMEL
Samedi	9	10 h 00	Célébration Chaminade et inauguration de la statue
Mercredi	13		Comité de Gestion du Gymnase Assomption – St-André
Samedi	16	8 h – 12 h	Permanence de la psychologue I. ERMEL
Samedi	23	Après les cours	Congés de Noël jusqu'au Lundi 8 Janvier à 8 h 00

### AUTRES DATES :

Vendredi 12 et Samedi 13 Janvier : Salon Formation – Emploi			
Jeudi 1 <sup>er</sup> et Vendredi 2 Février : Journée des Universités			
Mercredi 14 Février : Matinée des Entreprises			
Vendredi 16 Février : Conseil d'Etablissement			
Samedi 10 Mars : Matinée des Carrières et journée Portes Ouvertes			
Vendredi 6 Avril : Bol de Riz			
Du 12 au 22 Avril Jumelage : Blackburn en visite à Colmar (séjour en France)			
Mercredi 16 et Jeudi 17 Mai : Epreuves de TP sciences physiques BAC			
Dimanche 27 Mai : Kermesse du Lycée			
Du 13 au 27 Août Jumelage : Colmar en visite à Blackburn (séjour en Angleterre)			
Stages SMS du 12 au 17 Février 2001 et du 23 Avril au 19 Mai 2001			
Stages B2 du 8 Janvier au 16 Février 2001			
Stages des B1 et C1 du 21 Mai au 29 Juin 2001			





# ***Rentrée des Sixièmes***

*une rentrée qui marque*

